

PURIN D'ORTIE *Natura*



Véritable purin d'ortie à diluer, issu de la macération de tiges et feuilles séchées d'*Urtica dioica* (ortie) dans de l'eau de pluie. Le purin d'ortie protège les plantes de certaines maladies et ravageurs (Mildiou, pucerons, acariens) et stimule l'activité biologique du sol.

USAGES

Le purin d'ortie, riche en principes actifs et oligoéléments est utilisé pour :

- Protéger les plantes de certaines maladies et ravageurs : Mildiou, pucerons, acariens
 - ✓ Contre le mildiou action préventive du purin d'ortie
 - ✓ Contre les pucerons et les araignées rouges (acariens) effectuer une pulvérisation foliaire de purin d'ortie 2 à 3 jours de suite, si nécessaire
- Stimuler et favoriser l'activité biologique du sol
- Eviter les carences en fer (chlorose)
- Active la croissance des semis et jeunes plants (pralinage des plantes en racines nues)
- Favoriser et accélérer la décomposition des matières organiques (compost).

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE

En arrosage ou en pulvérisation foliaire sur cultures maraichères, arbres fruitiers, rosiers, arbres et arbustes d'ornement. 5L permet de traiter jusqu'à 1000 m².

Pulvérisation foliaire

5-10 litres/100 litres d'eau /hectare

Arrosage au sol



10 litres/100 litres d'eau /l Réf. A9301

Pour une efficacité optimale, utiliser de l'eau de pluie ou de source ph 6 -7.

L'utilisation d'un mouillant permettra d'augmenter l'efficacité des purins (exemple : Savon noir à la dose de 1l/100l de préparation).

Eviter de traiter en cas de pluies annoncées, de vent supérieur à 15 km/h et de fortes chaleurs. Il est recommandé d'appliquer le traitement pendant les heures les moins chaudes de la journée, tôt le matin ou en fin d'après-midi.

Renouveler l'application toutes les 2 à 3 semaines.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Respecter les doses d'emploi. Se laver les mains après usage. Tenir hors de portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux.

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement (CE) n° 834/2007.

COMPOSITION

100% purin d'ortie (*Urtica dioica*) produit obtenu par macération et fermentation de tiges et feuilles d'ortie dans l'eau de pluie.
Masse volumique : 990 g/litre.

Recette autorisée (PNPP) N° 2011-01 à diluer.
Emploi autorisé dans les jardins.

CONSERVATION

Le conditionnement en bag in box prolonge la durée de conservation du produit après l'ouverture. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Tenir à des températures comprises entre +5°C et + 25°C.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le purin d'ortie associé à d'autres purins (prêle, consoude, fougère) permet de décupler les effets bénéfiques de chacun des purins et de profiter d'une synergie d'action.



Les Purins et décoctions existent aussi en conditionnement Bag in Box 1.5 L.

gazoneo.fr

52 rue Pasteur 59490 Somain - Tél. +33 6 52 92 49 53
jeanmichel.labbe@gazoneo.fr - SIRET 449 743 491 0010